



Deuxième tranche de déploiement du projet d'aménagement numérique d'Eure-et-Loir

Comité de Concertation France THD – 16 Mars 2017



- 
- 
- Historique et bilan d'étape du projet
 - L'état des lieux des infrastructures numériques en 2017
 - La deuxième tranche de déploiement du projet eurélien
 - la gouvernance, le montage contractuel, le plan de financement et le calendrier

Le bilan intermédiaire du projet d'aménagement numérique eurélien est très positif

Les déploiements avancent conformément à la feuille de route initiale pour 2013-2018.

La priorité a été donnée aux déploiements de montée en débit ADSL, afin de desservir au plus vite les locaux en situation de fracture numérique. Ce plan devrait être totalement achevé à horizon juin 2017.

Pour le FttH, les déploiements ont véritablement commencé en 2015.

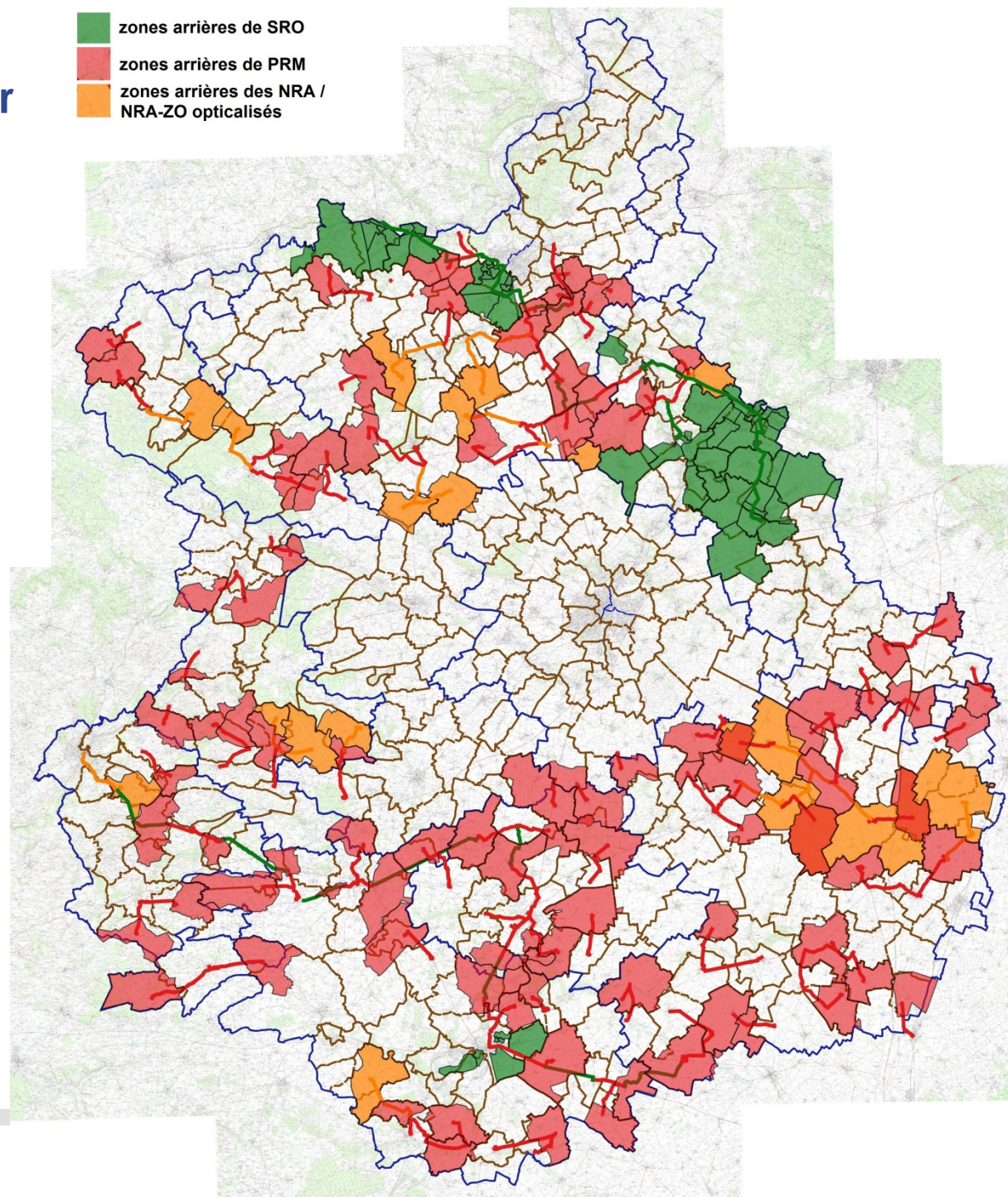
Co-investissement sur le FttH : un seul opérateur à date : SFR

L'objectif est d'atteindre une livraison de 50 000 prises FttH à fin 2017.

	Objectifs initiaux 2013	Réalisé au 01/03/2017
Composante « collecte – montée en débit ADSL »	114 PRM 15 800 lignes 592 km de FO	100 PRM 13 245 lignes 456 km de FO
Composante « collecte – NRA, NRA-ZO, NRO »	5 NRA 15 NRA-ZO 374 km de FO	5 NRA 14 NRA-ZO 194 km de FO
Composante « BLOM FttH »	54 207 locaux raccordables 12 NRO 155 SRO 40 065 Raccordements	21 200 locaux raccordables (IPE) 7 NRO 60 SRO 3025 Raccordements

Cartographie des déploiements au 1^{er} février 2017 :

- Rouge : zones arrières de PRM
- Orange = zones arrières de NRA / NRA ZO opticalisés
- Vert = zones arrières de SRO réalisées





Retour d'expérience opérationnel sur les déploiements FttH



Les problématiques opérationnelles rencontrées :

Les appuis communs :

- nécessité d'une stabilité et d'une homogénéité des règles de calcul de charge pour les appuis électriques
- question du financement du renforcement du support lorsqu'il est déjà en surcharge sans la fibre optique (appui électrique)

Utilisation du GC télécom :

- enjeu de la remise en état des fourreaux écrasés pour ne pas freiner les déploiements et les raccordements

L'adressage :

- les adresses manquantes (clé médiapost) représentent environ 12% des prises
- méthodologie adoptée : recensement des terrains concernés par le syndicat (concepteur-réalisateur), création ou réédition des adresses par les mairies pour la création des clés médiapost



Retour d'expérience commerciale : l'attente des raccordements et la réponse à un besoin



Un succès commercial, démontrant que le FttH répond à de vrais besoins :

- Une véritable attente de la population :
 - plusieurs centaines de personnes à chaque réunion publique d'information, y compris dans les communes où le débit ADSL est a priori satisfaisant (présence d'un NRA)
- Un taux de pénétration commerciale supérieur aux prévisions :
 - particulièrement vrai sur les communes avec un ADSL faible :
 - Gas : 56% de pénétration du FttH en 10 mois (193 abonnés sur 342 éligibles)
 - Dampierre-sur-Avre : 45% en 6 mois (143 abonnés sur 319 éligibles)
 - Yermenonville : 40% en 3 mois (127 abonnés sur 318 éligibles)
 - mais également à l'échelle plus large des zones arrières de NRO :
 - NRO Epernon : 31 % en 10 mois (1 440 abonnés sur 4 719 éligibles)
 - NRO Nonancourt : 22 % en 6 mois (760 abonnés sur 3 514 éligibles)



Portage et exploitation du projet



- **Un montage opérationnel éprouvé depuis plus de 3 ans :**
- **Marché de travaux (conception-réalisation) confié au Groupement Axione/BYES, qui a pour mission :**
 - de concevoir et construire le réseau de boucle locale optique mutualisée, ainsi que le réseau de collecte (PRM, etc.). Il a en particulier à sa charge la négociation avec les tiers pour le réemploi des infrastructures mobilisables afin de limiter les coûts de déploiement
 - Marché de conception-réalisation attribué en septembre 2013 pour une durée de 4 ans
- **DSP Affermage confiée à SFR Collectivités, qui a pour mission :**
 - d'exploiter techniquement et commercialement toutes les composantes du réseau d'initiative publique : FttH, mais aussi la collecte PRM, la collecte NRA et FttO, et le réseau BLR antérieur
 - DSP Affermage attribuée en avril 2014 pour une durée de 15 ans



Les décaissements au titre du Plan France Très Haut Débit



- **Sur l'enveloppe de 30,2 M€ attribuée à la 1^{ère} tranche du projet :**
 - **Décaissement de l'Etat de 10 M€ en novembre 2016, dont :**
 - 4,9 M€ pour la collecte transitoire
 - 2,8 M€ pour la collecte NRA/NRA-ZO/NRO
 - 2 M€ pour la desserte FttH BLOM
 - **Décaissements prévisionnels de l'Etat en 2017 (mars et octobre) : 9 M€, dont :**
 - 5,6 M€ pour la desserte FttH BLOM
 - 1,9 M€ pour la collecte NRA/NRA-ZO/NRO
 - 1,4 M€ pour la collecte transitoire
 - 0,5 M€ pour les raccordements FttH BLOM

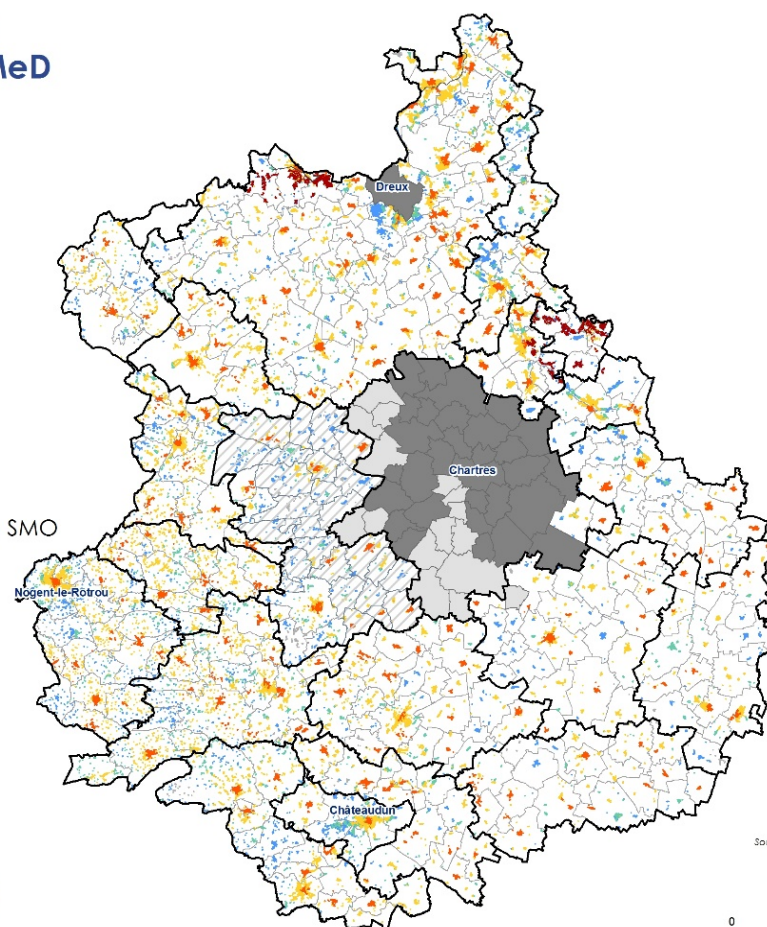
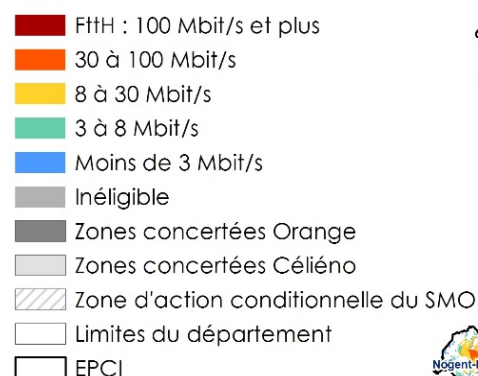
Etat des lieux des infrastructures numériques sur le territoire eurélien : FttH, xDSL, BLR

Les services fixes haut débit résidentiels sont supportés sur le périmètre d'action du Syndicat au travers de la technologie xDSL et FttH (décembre 2016) :

- 6,5% des foyers sont éligibles à des débits de 100 Mbit/s et plus,
- 31% des foyers sont éligibles à des débits compris entre 30 et 100 Mbit/s,
- 38% des foyers sont éligibles à des débits compris entre 8 et 30 Mbit/s,
- 10,5% des foyers sont éligibles à des débits compris entre 3 et 8 Mbit/s,
- 15% des foyers ne disposent pas d'un débit d'au moins 3 Mbit/s.

Offres de services filaires intégrant les opérations MeD

SMO Eure-et-Loir Numérique



Sources : Département d'Eure-et-Loir,
SMO Eure-et-Loir Numérique,
France THD, IGN, Tactis
Réalisation cartographique Tactis
© Copyright - TACTIS - 2017
© Copyright - IGN Paris - 2017



TACTIS

Un réseau Boucle Locale Radio (BLR) de 65 points hauts mis en place lors de la résorption des zones blanches en 2007-2009 : débits non garantis de 6 à 12 Mbit/s descendants et 2 Mbit/s remontants : 1 100 abonnés en décembre 2016

Evolution du périmètre d'intervention du SMO Eure-et-Loir Numérique suite à la réduction du périmètre de CM'IN

Le périmètre retenu pour le déploiement de réseaux FttH ne comprend pas de zone concernée par des initiatives privées ou d'investisseur avisé (c'est-à-dire les déploiements d'Orange et CM'IN).

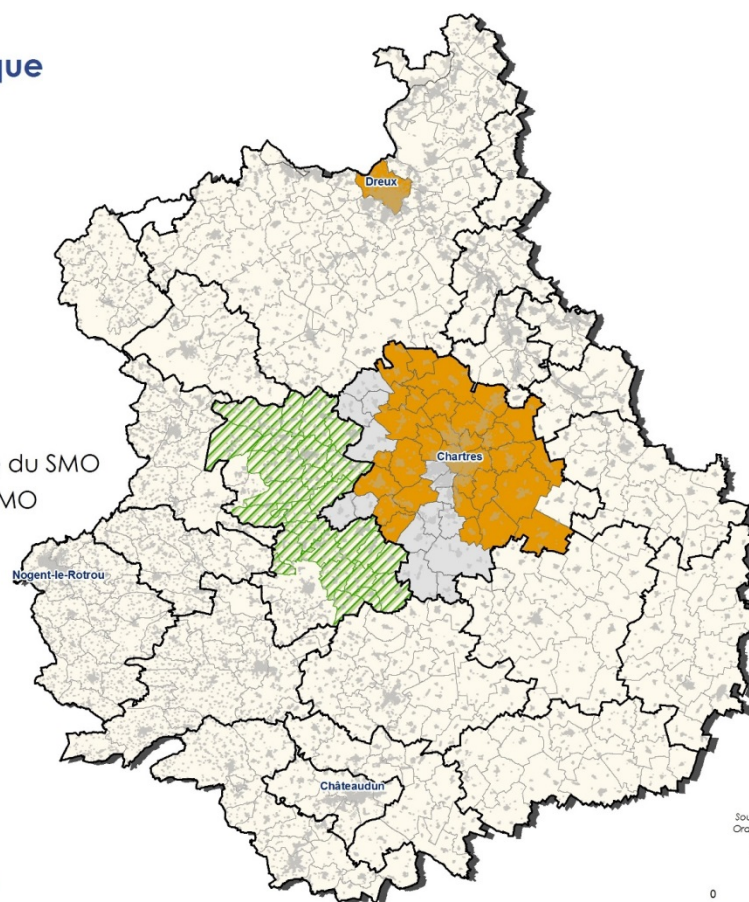
Par ailleurs, le périmètre d'intervention du SMO évolue suite à la réduction du périmètre de CM'IN sur la CC entre Beauce et Perche (convention PSD signée sur le périmètre restreint à Chartres Métropole)

Ces déploiements sont intégrés en tranche conditionnelle de déploiement du SMO, et seront définitivement engagés à l'issue de la consultation formelle réalisée sur le site de l'ARCEP.

Périmètre d'action du SMO Eure-et-Loir Numérique

SMO Eure-et-Loir Numérique

-  Zones concertées Orange
-  Zones concertées Céliéno
-  Zone d'action conditionnelle du SMO
-  Zone d'action publique du SMO
-  Limites du département
-  EPCI

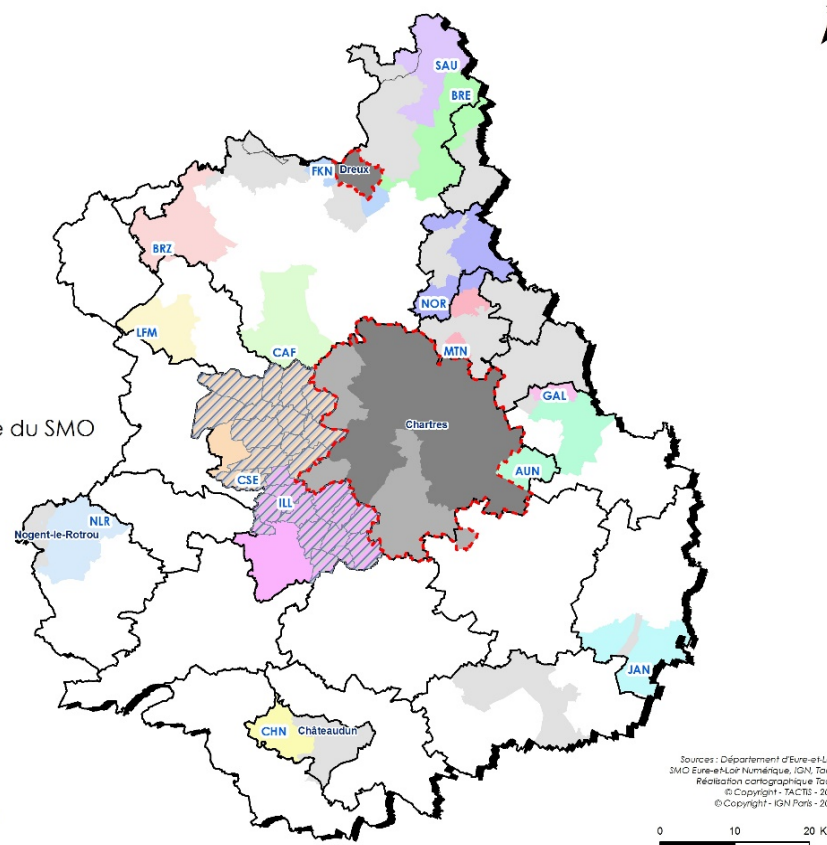
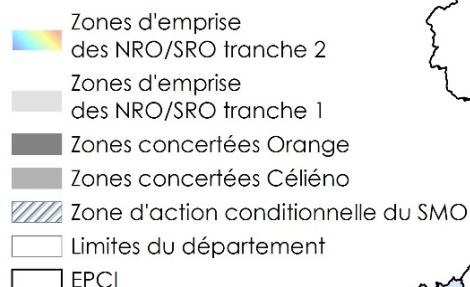


La Deuxième tranche de déploiement s'inscrit dans la continuité des déploiements précédents

- Le présent dossier, constituant la deuxième demande de soutien, a principalement été réalisé au regard de l'avancement opérationnel du projet :
 - en particulier, un nouveau marché de conception-réalisation est attribué au groupement Axione/BYES suite à l'avis de la Commission d'Appel d'offres du 16 décembre 2016.
- La deuxième tranche des déploiements porte sur la réalisation de 45 000 prises FttH supplémentaires à horizon 2019, portant la couverture FttH départementale de 57% à 78% (y compris privé).
- Cette deuxième tranche s'inscrit dans la continuité des actions passées du SMO (remise des prises FttH du concepteur-réalisateur à la DSP d'affermage Eure-et-Loir THD).

Périmètre du déploiement FttH Tranche 2

SMO Eure-et-Loir Numérique



TACTIS

Sources : Département d'Eure-et-Loir,
SMO Eure-et-Loir Numérique, IGN, Tactis
Réalisation cartographique Tactis
© Copyright - TACTIS - 2017
© Copyright - IGN Paris - 2017

Desserte FttH sur la CC de Beauce-et-Perche

- Le dossier présente la nécessité de reprendre les déploiement sur la CC Entre Beauce et Perche (anciennement CC Pays de Courville et CC du Pays de Combray) suite à la défaillance de CM'IN.
- Ces déploiements, faisant l'objet d'une tranche conditionnelle dans le présent dossier, concerneraient 7 246 locaux sur un périmètre de 27 communes de l'EPCI.
- L'investissement pour desservir ces communes en FttH est évalué à 10,2 M€ (y compris les raccordements finaux) et la demande de subvention s'élèverait à près de 2 M€.
- Une consultation formelle a été publiée sur le site de l'ARCEP pour l'ensemble de la 2^{ème} tranche. Elle permettra de légitimer l'intervention du SMO sur le périmètre conditionnel (date de fin de consultation : 16/03/2017)



Consultation publique pour les investissements envisagés sur le territoire du SMO Eure-et-Loir Numérique dans le dossier de soumission à l'appel à projets France Très Haut Débit

Objet de la consultation :

La présente consultation formelle s'inscrit dans le cadre des recommandations de l'appel à projets des réseaux d'initiative publique du plan « France Très Haut Débit ». Elle vise à exposer aux opérateurs les projets d'investissements issus du plan d'action du Syndicat Mixte Ouvert (SMO) Eure-et-Loir Numérique, détaillés sur le territoire pour lequel le SMO souhaite bénéficier des financements du Fonds de la Société Numérique (FSN).

1. COORDONNEES DU PORTEUR DE PROJET

Nom : Syndicat Mixte Ouvert Eure-et-Loir Numérique

Adresse postale : Locaux Pôle Economique Européen, 11 rue du Cardinal Pie

Code postal : 28000

Ville : Chartres

Téléphone : 02.37.88.08.73

Mail : benoit.dey@numerique28.fr

Pour tout complément d'information concernant la présente consultation, votre correspondant est : Monsieur Benoit DEY, Directeur du Syndicat Mixte Eure-et-Loir Numérique.



Portage et exploitation de la 2ème tranche



- **Un montage opérationnel dans la continuité :**
 - **Accord-cadre de conception-réalisation pour la période 2017-2020 :**
 - Appel public à concurrence en juin 2016 (procédure concurrentielle avec négociation)
 - Choix du titulaire en décembre 2016 : groupement Axione / Bouygues Énergies et Services
 - Signature de l'accord-cadre en février 2017
 - **La DSP Affermage attribuée en 2014 à SFR Collectivités prévoyait dès l'origine les prises FttH de la 2ème tranche**

Les investissements à horizon 2022 : 65 M€ environ en intégrant la tranche conditionnelle

Hors extension du périmètre

	Unité d'œuvre	Investissements	PFTHD
Desserte FTTH	38 447 locaux	39,83 M€	12,22 M€
Raccordements FTTH (sur 10 ans)	29 989 prises	14,09 M€	3,19 M€
Etudes	-	0,5 M€	0,17 M€
TOTAL	-	54,42 M€	15,57 M€

Extension du périmètre du SMO

	Unité d'œuvre	Investissements	PFTHD
Desserte FTTH	7246 locaux	7,5 M€	2,252 M€
Raccordements FTTH (sur 10 ans)	5 652 prises	2,66 M€	0,6 M€
TOTAL	-	10,16 M€	2,852 M€

Financement prévisionnel (y compris la tranche conditionnelle)

- La répartition des ressources de financements est la suivante ; elle ne tient pas compte des éventuels excédents d'exploitation qui pourront être fournis par le fermier :
 - Le SMO serait sollicité à hauteur de 37,25 M€, en regroupant la contribution financière de ses membres :
 - Le Conseil Départemental,
 - Les EPCI membres,
 - La Région Centre,
 - Le FSN, à hauteur de 18,4 M€, conformément à la demande de subvention développée au présent dossier,
 - La DSP, assurant la maîtrise d'ouvrage des raccordements FttH finance 8,9 M€ du total, estimés sur la base du ratio (montant qui ne doit pas être confondu avec la redevance fixe) des raccordements FttH à hauteur de 250 € par prise.

